

Report

The Governance of Artificial Intelligence in Public Service Media A Comparative Analysis

Authors of the report:

Prof. Dr. Colin Porlezza

Laura Pranteddu, MSc

Petra Mazzoni, MA

Università della Svizzera italiana
Institute of Media and Journalism (IMeG)



Report for:

Federal Office of Communications OFCOM

Lugano, December 2022

AUTHORS

This study has been written by Colin Porlezza, PhD, Laura Pranteddu, MSc and Petra Mazzoni, MA of the Institute of Media and Journalism IMeG at the Università della Svizzera italiana.

LINGUISTIC VERSION

Original: English

Manuscript completed in December 2022

DISCLAIMER AND COPYRIGHT

This document is prepared primarily for the Federal Office of Communication. The content of the document is the sole responsibility of its authors. Reproduction and translation for non-commercial purposes are authorized, provided the source is acknowledged.

ACKNOWLEDGEMENTS

The authors are very grateful to the Federal Office of Communications for the grant received to study the governance of AI in public service media (PSM). In addition, the authors would like to thank the AI-leaders in the PSM who generously donated their time for this research.

Executive Summary

La présente étude montre que l'utilisation de l'IA dans les médias d'information et dans le journalisme est devenue systématique. Les outils proposés par l'IA sont considérés utiles pour soutenir le travail informatif, à tel point qu'ils influencent presque toutes les étapes du cycle de l'information. Cependant, comme n'importe quelle innovation technologique, ils n'aident pas seulement les journalistes dans leur travail, mais modifient la nature, le rôle et le flux de travail du journalisme et de ses professionnels. Par conséquent, la question de la régulation de la technologie d'IA est primordiale.

Au niveau européen, diverses lois et initiatives, telles que le Digital Services Act ou l'AI Act, sont en cours de discussion ou déjà entrées en force. Sur le plan national, les stratégies adoptées dans les pays examinés présentent des similitudes, notamment en ce qui concerne la combinaison de mises à jour réglementaires et la création de nouvelles lignes directrices en matière d'éthique. Tous les pays de l'échantillon ont adopté une stratégie nationale dans laquelle la gouvernance de l'IA joue un rôle plus ou moins central. Les trois membres de l'UE, à savoir l'Allemagne, la France et la Finlande, expriment clairement la nécessité d'une réglementation à l'échelle européenne. En ce sens, bon nombre d'enquêtes nationales sur la gouvernance de l'IA alimenteront des débats législatifs supranationaux. Tous les pays de l'UE s'accordent cependant sur le fait que la gouvernance de l'IA requiert non seulement des modifications du cadre juridique actuel (p. ex. concernant les droits fondamentaux, les droits sur la protection des données, la transparence, le contrôle des systèmes, etc.), mais aussi des principes et directives spécifiques en matière d'éthique pour la conception, l'utilisation et la mise en œuvre de systèmes d'IA. Néanmoins, tant au niveau supranational que national, les médias d'information et le journalisme ne sont que rarement un sujet primordial. Dans la plupart des cas, les documents politiques qui s'y intéressent se réfèrent à des intermédiaires tels que les plateformes de médias sociaux. Sur le plan national, les solutions proposées se concentrent souvent sur la nécessité de renforcer l'autorégulation, en particulier parce que l'utilisation, les défis et les risques de la technologie d'IA peuvent varier d'une entreprise à l'autre.

Contrairement à tous les autres pays, la Suisse a examiné les possibles conséquences de la technologie d'IA pour le secteur des médias d'information. Dans l'ensemble, les problèmes posés par l'IA dans les domaines de l'information et du journalisme ne semblent pas de première importance pour le moment; le cadre légal général suisse est jugé suffisamment élaboré pour faire face aux nouveaux problèmes. Cependant, certaines institutions telles que la Commission fédérale des médias suggèrent de consolider l'autorégulation en matière d'IA. Parallèlement, la Suisse devrait continuer à suivre les évolutions internationales ainsi que le débat scientifique sur les implications de l'IA dans l'information et le journalisme.

Tous les médias de service public de cette étude ont adopté des mesures autorégulatrices liées à la gouvernance de l'IA. Basées sur les valeurs fondamentales inscrites dans les chartes et les licences de ces médias, la plupart des lignes directrices offrent des conseils pratiques pour traduire ces valeurs centrales dans le développement et l'utilisation de la technologie d'IA. Elles ont été conçues afin de faciliter l'utilisation et la conception d'outils basés sur l'IA, mais également de nourrir une discussion critique sur l'IA et de renforcer la confiance en cette technologie. Cette dernière est en effet souvent suspectée de transformer la façon de produire les informations et dont les journalistes interagissent avec le public.